



Délibération n°2021-06-23-059

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle

Séance du 23 juin 2021

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	25
PRESENTS	11
VOTANTS	19

**DATE DE LA
CONVOCAION**

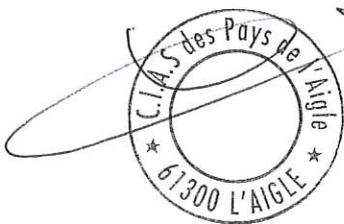
16 juin 2021

OBJET

**Mise en place du paiement
par carte bancaire.**

Acte rendu exécutoire après
publication le
05 juillet 2021

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du seize juin se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Jean-Pierre CHEVALIER, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Michel MAROT, Sylvie MOLERO, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU, Jean SELLIER,.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à Jean-Pierre CHEVALIER
Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Michel MAROT
Fleur GOSSELIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Guy GRANDIN donne pouvoir à Jean SELLIER
Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Jean SELLIER
Delphine PRIEUR donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Nathalie RIBAUTL donne pouvoir à Véronique HELLEUX

Absents excusés : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Fleur GOSSELIN, Jean-Guy GRANDIN, Paule KLYMKO, Christophe PAPILLON, Delphine PRIEUR, Nathalie RIBAUTL, Gaëlle TELLIER, Sophie THERY.

Absents : Isabelle DUVAL-DELAGUIERCE, Liliane HUBERT, Abdellah LHESANI.

Madame la Vice-présidente informe les membres de l'assemblée qu'à la suite des modifications de régies mise en place par le centre des finances publiques et que pour faciliter les modes de paiement des usagers, il est nécessaire de mettre en place le paiement par carte bancaire au sein des différents pôles. Pour cela il est faut conclure des contrats de location de TPE qui seront installer sur chaque service le nécessitant.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le paiement carte bancaire.
- **AUTORISE** le président à signer les contrats de location de matériels nécessaire.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20210623-2021-06-23-059-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021